

Décision

Générale

colonial

Décision n° 786 Personnel européen.

n° 786

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date de publication
2 novembre 1941

Date du numéro
30 novembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Mme Gauthier est engagée en qualité de caissière d'étal et mise à la disposition du commandant de cercle de Djibouti. Elle percevra pour une demi-journée de travail un salaire journalier de trente-cinq francs